

CANADA

II

*Ambassadeur des Pays-Bas au Canada au
Ministre des Finances du Canada*

AMBASSADE ROYALE DES PAYS-BAS

N° 637

OTTAWA, le 10 avril 1952.

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 10 avril 1952, concernant la sauvegarde des droits des détenteurs de bonne foi d'obligations du Canada qui ont été volées à leurs propriétaires néerlandais pendant la dernière guerre.

Les dispositions et les engagements qui y sont exposés agréent à mon Gouvernement.

Votre lettre et ma présente réponse tiendront donc lieu d'un accord obligatoire entre nos Gouvernements respectifs.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

*L'Ambassadeur des Pays-Bas,
A. H. J. LOVINK.*

L'honorable D. C. Abbott
Ministre des Finances
Édifice de la Confédération
OTTAWA, Ont.

STATIONS MÉTÉOROLOGIQUES FLOTTANTES
(Atlantique du Nord)

Protocole prolongeant la durée de
l'Accord du 12 mai 1949

Signé par le Canada à Montréal,
le 19 juin 1952

En vigueur le 19 juin 1952

33 756 747

33 753 847

D 183342

EDMOND CLOUVEL, C.M.A., O.A., D.C.Y.
Queen's Printer and Controller of Stationery | Imprimeur de la Reine et
Contrôleur de la Papeterie
OTTAWA, IRE

Price: 25 cents

Price: 25 cents